

Ici, les « Ports de Normandie » investissent !

Les travaux d'aménagement de l'avant-port de Ouistreham, très attendus par la communauté portuaire, comportent plusieurs volets :



Ce programme de travaux débute par l'embecktage.

D'un montant de 12 M€ (10 M€ PNA, répartis entre la Région 6 M€ et 4 M€ du Département du Calvados et 2M€ CCI de Caen Normandie), ce projet se déroulera, sauf aléas, de janvier à octobre 2019.

Certaines phases de ce chantier entraineront des nuisances sonores très importantes, en particulier celles liées au battage de pieux.

Un arrêté préfectoral a été pris afin qu'elles entravent le moins possible l'activité commerciale et touristique : interdiction des travaux de battage lors des vacances scolaires de printemps, été et automne (zones Paris et B), la nuit de 22h à 7h00 et tous les weekends.